Concevoir une stratégie d'adaptation au changement climatique
en visioconférence

SESSION PROGRAMMÉE — 1 journée en visioconférence (7 heures)
- **Vendredi 18 décembre 2026, de 9h00 à 17h00**

Inscription DIF Élu en un clic : s'inscrire sur moncompteformation.gouv.fr

Durée de la session : 7 heures (1 journée)
Domaine de formation : ELU0303 – Environnement / Écologie / Agriculture
Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire
Public : Élus locaux,
DGS, agents des collectivités.

Le changement climatique est un phénomène mondial, mais ses conséquences sont locales : îlots de chaleur urbains, tension sur la ressource en eau, infrastructures fragilisées… les collectivités territoriales sont en première ligne de ses impacts. L'adaptation au changement climatique consiste à transformer le territoire et ses usages pour tenir compte des impacts déjà à l'œuvre et se préparer à ceux du futur. À terme, elle doit permettre de proposer une grille de lecture transversale au service de l'amélioration de la qualité de vie sur les territoires.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :
- **Comprendre les impacts actuels et futurs du changement climatique sur leur territoire.**
- **Comprendre la notion de risque climatique et ses différentes composantes.**
- **Identifier les étapes méthodologiques et les outils permettant de construire des solutions d'adaptation correspondant à leur territoire.**
- **Identifier les étapes et outils indispensables pour piloter une démarche d'adaptation à l'échelle territoriale.**

Le programme :

Séquence 1 : Comprendre les impacts du changement climatique sur mon territoire
- Causes et fonctionnement du changement climatique ; comprendre les impacts actuels et ceux des scénarios futurs ; adaptation et atténuation : quelle complémentarité ?
- *Échanges sur les connaissances des stagiaires ; quiz interactif.*

Séquence 2 : Comprendre la notion de risque pour mieux adapter mon territoire
- Définition d'un risque : comprendre le rôle des vulnérabilités, physiques et socio-économiques ; identifier les outils permettant de qualifier les vulnérabilités d'un territoire.
- *Échanges sur les connaissances des stagiaires ; exemples de territoires.*

Séquence 3 : Cas pratique – dresser le portrait des risques climatiques pour mon territoire
- En utilisant les outils présentés, les participants identifient en sous-groupes les risques climatiques pour les territoires représentés.

Séquence 4 : Identifier les interventions adaptées à mon territoire
- Typologies d'intervention d'adaptation ; définition de la maladaptation ; évaluer une solution ex ante pour éviter la maladaptation ; favoriser les co-bénéfices et les solutions sans regrets ; inscrire les solutions dans le temps long.
- *Exemples de territoires ; quiz interactif.*

Séquence 5 : Impulser une démarche d'adaptation sur le territoire
- Acculturer les équipes aux enjeux de l'adaptation ; définir une commande politique ; définir une gouvernance et des moyens dédiés.
- *Étude de cas ; échanges sur les connaissances des stagiaires.*

Séquence 6 : Mobiliser les parties prenantes
- Cartographier les parties prenantes internes et externes ; identifier les enjeux mobilisateurs ; mobiliser autour d'un récit positif.
- *Cas pratique : cartographie collective des parties prenantes autour d'un risque identifié en séquence 4 ; exemples de communications de territoires.*

Séquence 7 : Formuler un plan d'action
- Réaliser un diagnostic ; identifier les actions ; estimer le coût des actions et identifier les co-financements ; élaborer et visualiser une trajectoire d'adaptation.
- *Exemples de territoires.*

Séquence 8 : Inscrire la démarche dans le long terme
- Suivre et évaluer ; montée en compétence de la collectivité : anticiper les impacts et piloter sa trajectoire ; inscrire l'adaptation dans les documents d'aménagement ; en faire une démarche transversale à l'ensemble des politiques publiques.
- *Co-construction d'un référentiel d'évaluation et d'une stratégie de long terme sur les exemples développés en sous-groupes.*

Les points forts de la formation :

- Une approche globale des enjeux d'adaptation, impliquant les caractéristiques physiques mais aussi socio-économiques des territoires.
- Des études de cas basées sur les territoires et expériences des stagiaires.
- Des informations concrètes permettant de se constituer une boîte à outils pour l'action.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formatrice.
- Très interactive, cette formation s'articule autour de diverses méthodes et outils.
- Elle alterne apports théoriques, études de cas et échanges, afin de favoriser l'apprentissage et la formulation de réponses adaptées aux besoins des participants.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence.
- Accès à un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes.
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois.

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formatrice : Madame Anne-Sophie GERVAIS

- Consultante et formatrice, spécialisée dans la transition écologique des territoires, avec plus de 10 ans d'expérience dans le montage et l'animation de projets (mobilité, énergie, adaptation au changement climatique…), toujours en lien avec les collectivités territoriales, en tant qu'agent ou que consultante.
- Formée au codesign et à la facilitation, elle met ses compétences pédagogiques au service de publics très variés, des hauts fonctionnaires aux étudiants.
- Elle place l'approche systémique, l'intérêt général et la mise en récit au cœur de ses accompagnements.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- **400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).**
- **560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.**

Dates et horaires de la session programmée :

Cette session se déroule en visioconférence, sur une journée (7 heures de formation) :

- **Vendredi 18 décembre 2026, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**

Inscription DIF Élu : accéder à la page d'inscription sur moncompteformation.gouv.fr
Inscription DIF Élu : à valider au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation, soit au plus tard le jeudi 3 décembre 2026 (week-ends et jours fériés déduits).

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Élus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site :
https://www.formationdeseluslocaux.fr
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION
Concevoir une stratégie d'adaptation au changement climatique

Lieu : en visioconférence
Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures
Date : Vendredi 18 décembre 2026, de 9h00 à 17h00
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC *Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI*

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :
Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la page d'inscription à la formation en cliquant sur ce lien :
 s'inscrire à la session du vendredi 18 décembre 2026 sur moncompteformation.gouv.fr
 Date limite d'inscription DIF Élu : jeudi 3 décembre 2026 *(la demande doit être validée au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation).*
 - *Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : cliquez-ici*
 - *Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement : cliquez-ici*
 - *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : cliquez-ici*



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne).
- Envoyez cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé inscription en ligne sur notre site internet.



1 FORMATION SOUHAITEE :
Nom de la session : **Concevoir une stratégie d'adaptation au changement climatique**
Date de la session : **Vendredi 18 décembre 2026, de 9h00 à 17h00**
Lieu de la session : **en visioconférence**

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :
Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :
Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :
Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :
Adresse :
Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction : *(Maire – Président)*
Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité :

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administrative de l'inscription (si différente du participant)
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐